AutismeLuxembourg

Rapport d'activités 2014

Table des matières

HISTORIQUE 4

PERSPECTIVES 5

UTILITÉ PUBLIQUE ET DONS DE CONFIANCE 5

LES ORGANES ET SERVICES 6

- Conseil d'administration 6
- Réviseur des comptes 6
- Direction 6
- Chefs de groupe 7
- Plateforme de coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région 7
- Administration 7
- Service technique 7

LE PERSONNEL EN 2014 8

- Généralités 8
- Ancienneté du personnel 10
- Nationalité du personnel 11
- Qualification du personnel encadrant 12
- Types de contrat du personnel encadrant 13
- Temps de travail du personnel encadrant 13

LES CONVENTIONS 13

- Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région 13
- Ministère du Travail et de l'Emploi 13
- Service des Travailleurs Handicapés 13
- Caisse Nationale de Santé 13

LES FOYERS D'HÉBERGEMENT 14

- Hollerich 14
- Boxhorn 15

LE CENTRE D'INTERVENTION AMBULATOIRE 15

- Centre de Loisirs 16
- Service Aide à Domicile 16
- Service d'Intervention Ambulatoire 17
- Service de Consultation 18

Ergothérapie 19
Sophrologie 21
Orthophonie 22
Pédagogie 24
Psychologie 26
LE SERVICE SOINS ET SANTÉ 28
LES ATELIERS PROTÉGÉS..... 28
Activités des ateliers du Centre Roger Thelen en 2014 30
Projets cofinancés par le Fonds social européen 33
Service d'Intervention Ambulatoire 34
GED II (Gestion Electronique de Documents) 35
Insertion II (Jobcoaching) 37
LE SERVICE DE FORMATION PROFESSIONNELLE 39
LE CENTRE DE JOUR 42
QU'EST-CE QUE L'AUTISME? 43
LES COMPTES ANNUELS 2014 45

HISTORIQUE

Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été fondé en 1981. L'objectif était la création de classes d'enseignement spécialisé pour des enfants atteints d'autisme. Ainsi fut créé l'Institut pour enfants autistiques et psychotiques, qui fut dans un premier temps subsidié par le Ministère de l'Éducation Nationale avant d'intégrer, en 1988, le Service de l'Éducation Différenciée.

Dès 1989, l'association décida d'ouvrir un lieu de vie et de rencontre à Hollerich : le CIRPA (**C**entre d'**I**ntégration et de **R**écréation pour **P**ersonnes atteintes d'**A**utisme). Cette structure permettait d'offrir une aide spécialisée et un accompagnement adapté aux besoins et aux compétences des personnes atteintes d'autisme, tout au long de leur vie.

En 2000, un atelier de mise au travail, spécialisé dans la production d'articles en céramique (Keramikfabrik), fut inauguré sur le site de la Kulturfabrik à Esch-sur-Alzette.

En 2001, Autisme Luxembourg a.s.b.l. lança à Beckerich le projet de création du Centre Roger Thelen (CRT) afin d'y installer plusieurs ateliers protégés et les services centraux. Le bâtiment fut opérationnel dès 2004 et fut officiellement inauguré en 2006. Cette implantation du CRT à Beckerich permit un essor considérable des activités et du personnel de l'association. Progressivement divers services y ont été implantés, tels que :

- Un centre d'accueil de jour qui accueille des personnes ne pouvant intégrer la structure de travail. Il propose des activités adaptées qui permettent d'accroître leur autonomie, leur épanouissement personnel et leur bien-être.
- Un service de consultation composé d'une équipe multidisciplinaire (psychologue, pédagogue, ergothérapeute, orthophoniste, sophrologue). Ces intervenants spécialisés ont une fonction de personnes "ressources" pour le personnel d'encadrement. Ils interviennent également comme consultants auprès des usagers et de leur famille.
- Un service soins et santé composé actuellement de deux infirmières qui assurent les soins, centralisent les données médicales, gèrent les contacts avec les médecins et les familles. D'autres intervenants spécialisés interviennent pour compléter la prise en charge (psychiatre, médecin généralistes, dentiste, kinésithérapeute, ostéopathe, opticien, pédicure).
- Un service de formation professionnelle (SFP) qui, depuis 2007, accueille des jeunes dès la fin de leur scolarité obligatoire et leur propose une

formation professionnelle les préparant à la vie active, dans un atelier protégé ou sur le marché ordinaire du travail.

- Depuis 2009, il existe un service aide à domicile pour accompagner des adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme en milieu ouvert. Ce service les soutient dans leur vie quotidienne en veillant particulièrement à leur autonomie et à leur participation à la vie de la communauté.

PERSPECTIVES

Une extension du Centre Roger Thelen à Beckerich a débuté en 2012 afin de doubler la capacité d'accueil qui devrait passer en 2016 à plus de 80 usagers. Le nombre de salariés encadrants devra en conséquence être adapté au nouveau besoin.

La construction d'un nouveau foyer est en phase de réalisation. Après avoir signé le compromis d'achat d'une maison à Boxhorn en décembre 2012, Autisme Luxembourg a.s.b.l. a mandaté en 2013 une architecte pour dessiner des plans de transformation. La maison acquise est conçue pour la création d'un foyer d'hébergement de 11 places, destiné à l'accueil de personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme et présentant une dépendance importante en termes d'accompagnement socio-pédagogiques et d'actes de la vie courante.

Les projets cofinancés par le FSE (GED, Jobcoaching et Service d'Intervention Ambulatoire) ont été prolongés jusqu'à la fin 2015.

UTILITÉ PUBLIQUE ET DONS EN CONFIANCE

Par arrêté grand-ducal du 06 juin 2003, Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été reconnue organisme d'utilité publique pouvant recevoir des dons en espèces déductibles du revenu imposable. Autisme Luxembourg a.s.b.l. est signataire du « Code de bonne conduite des organismes faisant appel à la générosité du public ». Ce code de bonne conduite définit six engagements que les organismes adhérents entendent respecter : les droits des donateurs, une gestion désintéressée, une gestion rigoureuse, des actions de communication irréprochables, des actions de collecte de fonds irréprochables, une transparence financière à l'égard des donateurs. Actuellement, 25 fondations ou associations sont déjà signataires de ce code de bonne conduite.

LES ORGANES ET SERVICES

Conseil d'administration

Président :	Charles KAUFHOLD
Vice-président :	François LINSTER
Secrétaire :	Caroll KREMER
Trésorier :	Alain DICHTER
Membres :	Nicole BACKES-WALESCH
	Michel BRACHMOND
	Mélanie BURK
	Dominique GODIN
	Claudine NOSBUSCH
	Patrick SCHILTGES
	Chantal STECKER

Aucun salarié d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. n'est membre du conseil d'administration. Monsieur Marc De Geest, directeur, est invité permanent aux réunions du conseil mais n'a pas de mandat délibératif.

Réviseur des comptes

Les comptes annuels de 2014 ont été révisés par HRT REVISION S.A., cabinet de révision agréé, qui conclut dans son rapport du 24 avril 2015 : "A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de Autisme Luxembourg a.s.b.l. au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg".

Direction

Au 31 décembre 2014, la direction se composait de

- Marc De Geest, directeur ;
- Vincent Brack, chargé de direction ;
- Sonia Guedes, chargée de direction ;
- Danielle Philippi, chargée de direction.

La mission de la direction consiste essentiellement à assurer la gestion quotidienne des services, à préparer et accompagner les projets de l'association

et à participer activement aux activités des différentes instances du secteur du handicap.

Cette stratégie vise à favoriser la solidarité, la cohésion et les échanges de bonnes pratiques entre les gestionnaires du secteur, à renforcer le poids de celui-ci dans les négociations menées avec les financeurs et enfin à configurer et positionner au mieux Autisme Luxembourg a.s.b.l. dans un environnement légal, réglementaire et conventionnel en constante évolution.

Chefs de groupe

Pour la gestion des équipes, la direction est assistée de trois chefs de groupe, qui travaillent au sein des équipes sur le terrain tout en assurant des tâches de coordination. Il s'agit de

- Cathy Soeder, chef de groupe « Ateliers » ;
- Joachim Thielen, chef de groupe « Hébergement » ;
- Natascha Salomon, chef de groupe « Service Aide à Domicile ».

Plateforme de coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Conformément aux conventions signées avec l'État, la direction a rencontré à différentes reprises les représentants de la division II (personnes handicapées) du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Administration

L'administration assure les tâches de l'accueil, du secrétariat, de la gestion des dossiers du personnel, de l'assurance dépendance et de la comptabilité. Elle compte trois employées et un comptable.

Un informaticien assure la gestion du parc informatique, qui est de plus en plus important.

Service technique

Le service technique d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. est assuré par deux techniciens.

LE PERSONNEL EN 2014

Le personnel employé par Autisme Luxembourg a.s.b.l. comptait au 31/12/2014 :

- Salariés encadrants : 61,65 ETP (équivalent temps plein)
- Salariés handicapés : 38 ETP
- Contrats d'apprentissage : 7 ETP

Généralités

(en ETP)	**Hommes**	**Femmes**	**Total**
Salariés encadrants	21.4	40.25	**61.65**
Salariés handicapés	29	9	**38**
Contrats d'apprentissages	2	5	**7**
Total	**52.4**	**54.25**	**106.65**

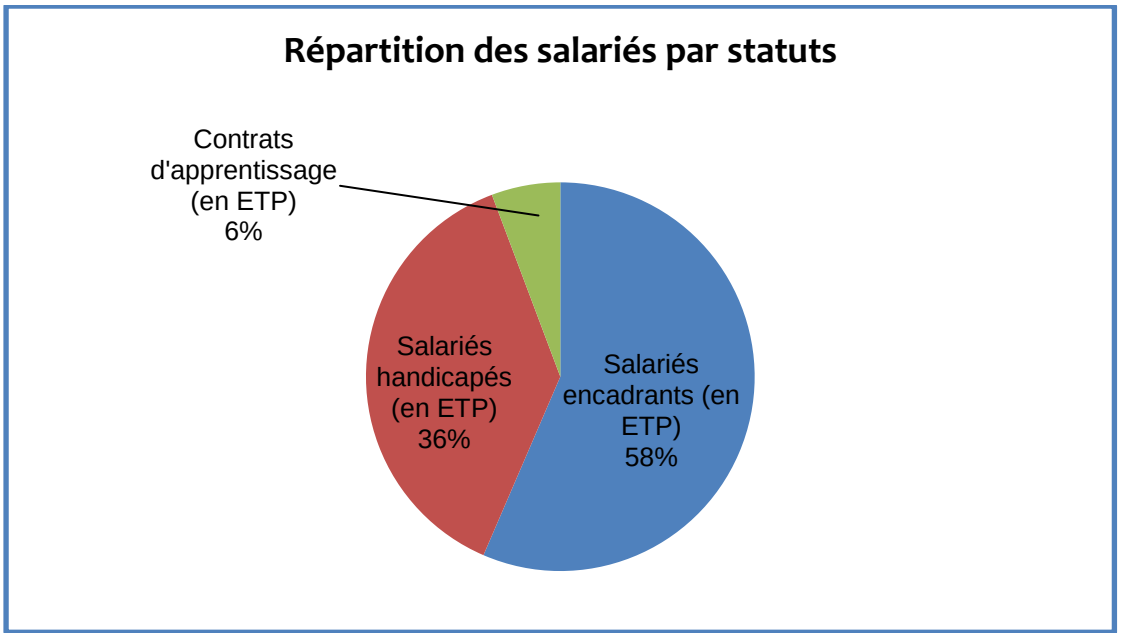

Salariés encadrants

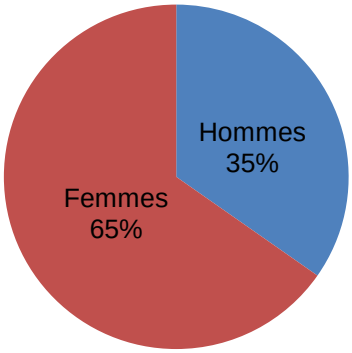

Salariés handicapés

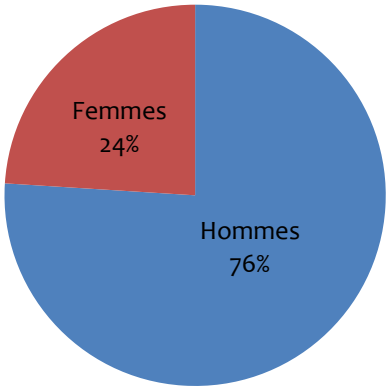

Contrats d'apprentissage

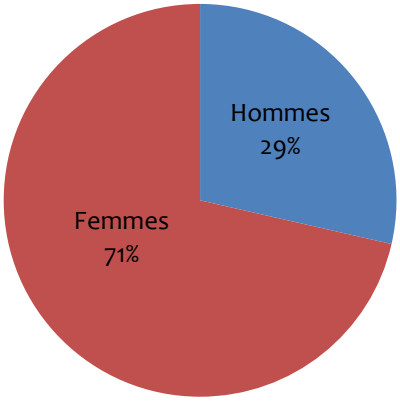

Ancienneté du personnel

(en ETP)	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Apprentis	Total
<= 1an	5.875	1	5	**11.875**
de 1 à 5 ans	34.800	19	2	**55.800**
de 5 à 10 ans	13.675	4	0	**17.675**
de 10 à 15 ans	4.300	14	0	**18.300**
de 15 à 20 ans	0	0	0	**0**
> 20 ans	3.000	0	0	**3.000**
Total	**61.650**	**38**	**7**	**106.650**

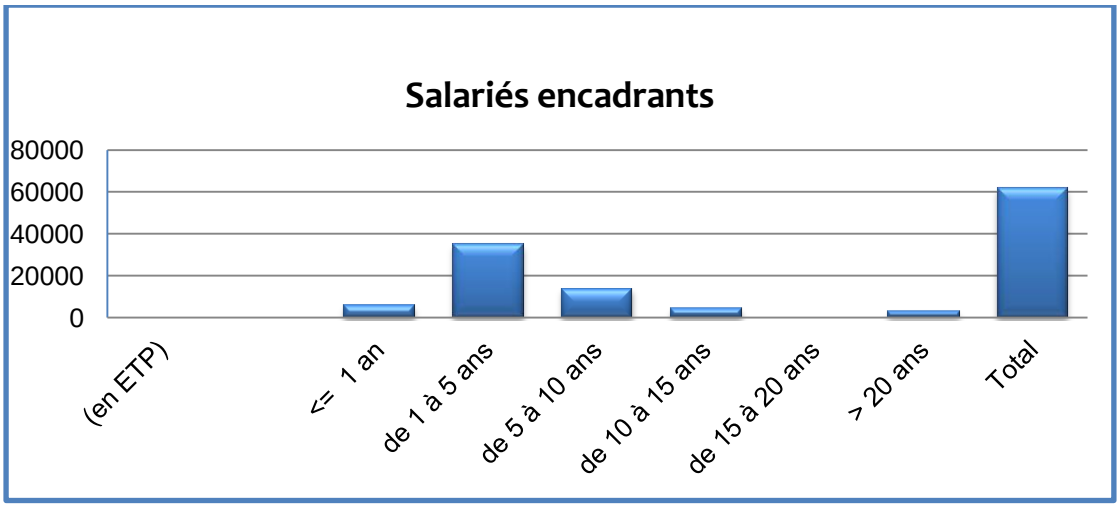

Plus qu'un tiers du personnel encadrant a au moins cinq ans d'ancienneté. Presque deux tiers cependant ont une ancienneté beaucoup moins significative. Ce phénomène s'explique surtout par la croissance relativement rapide de l'association au cours des dernières années, et particulièrement depuis l'ouverture du Centre Roger Thelen.

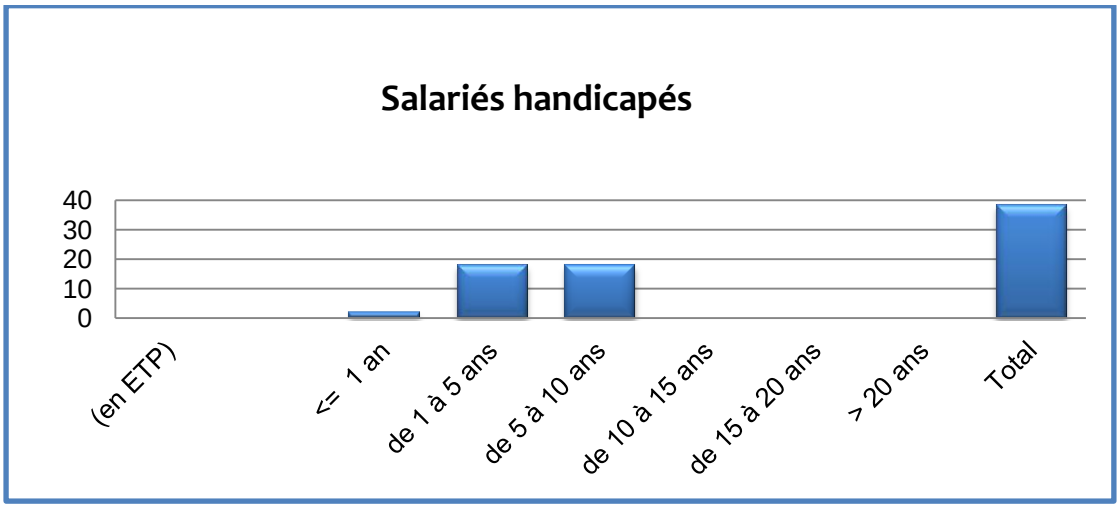

Nationalité du personnel

(en ETP)	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Apprentis	Total
luxembourgeoise	46.925	31	5	**82.925**
allemande	5.425	1	0	**6.425**
belge	4.800	4	0	**8.800**
portugaise	2.500	2	1	**5.500**
autre EU	2.000	0	1	**3.000**
Total	**61.650**	**38**	**7**	**106.650**

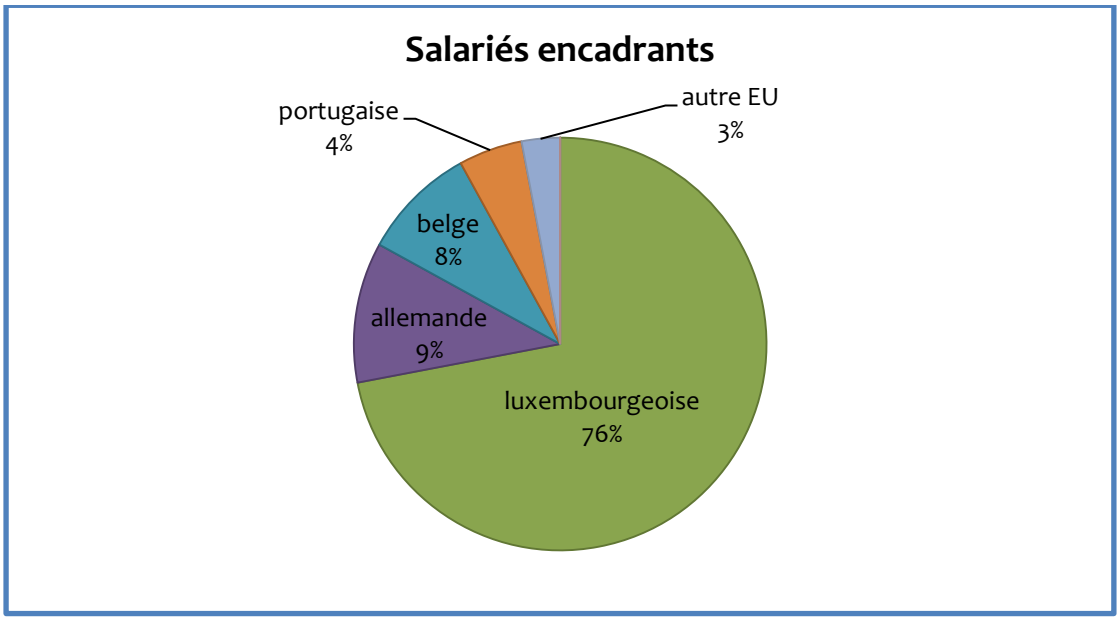

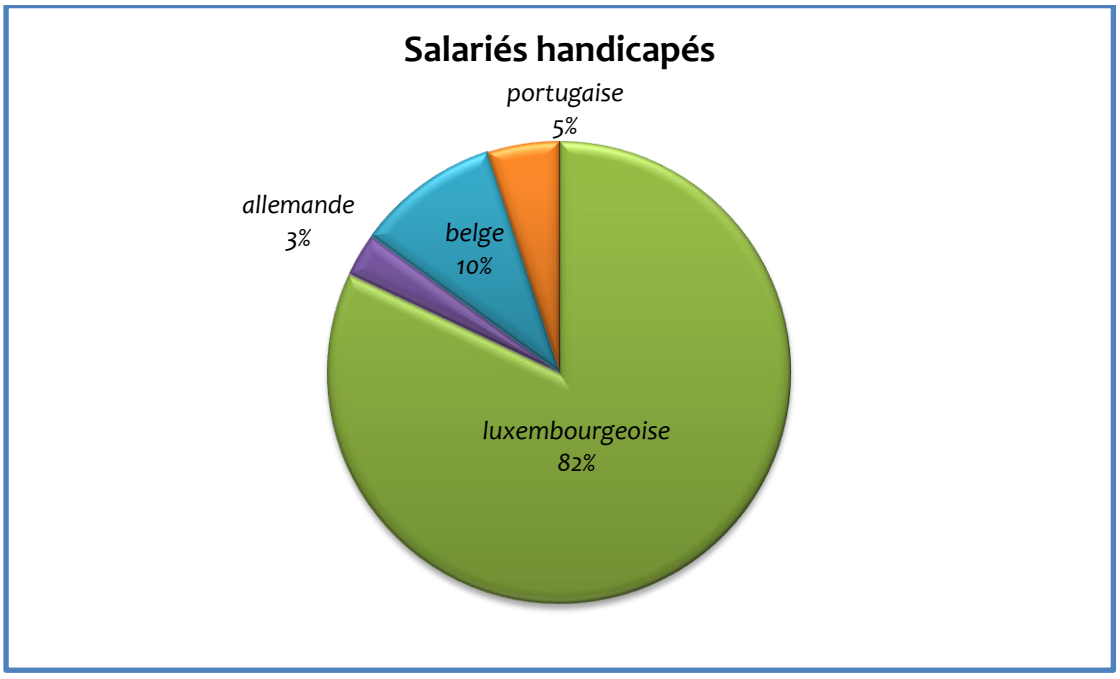

Le personnel encadrant et handicapé est très majoritairement luxembourgeois. Le personnel frontalier est principalement actif dans les services administratifs. Les agents en contact direct avec les usagers sont tenus de parler suffisamment la langue luxembourgeoise.

Qualification du personnel encadrant

(en ETP)	Salariés encadrants	En %	
Master	6.20	10.06	1)
Bachelor	6.925	11.23	2)
Éducateur gradué	5.175	8.39	
Éducateur diplômé	19.1	30.98	
Éducateur dipl./gradué en formation	0.5	0.81	
Infirmier diplômé	2	3.24	
BAC	2.5	4.06	
CATP	9	14.6	3)
Auxiliaire de vie	6	9.73	
Enseignement sec. non terminé	1.5	2.43	
Enseignement primaire	2.75	4.47	
Total	**61.65**	**100**	

1) informatique, psychologie, économie, pédagogie
2) ergothérapie, kinésithérapie, orthophonie, assistant social, infirmier gradué
3) céramiste, horticulteur, cuisinier, vente, couture…

La majorité des membres du personnel encadrant exerce des fonctions d'accompagnement en contact direct avec les usagers.

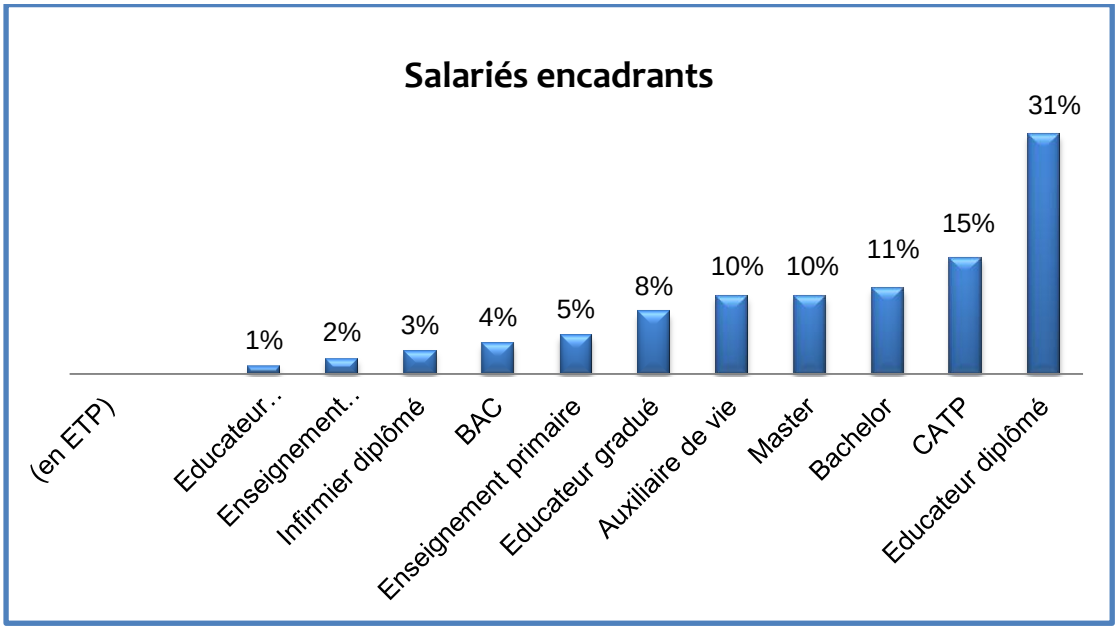

Types de contrat du personnel encadrant

	Salariés encadrants et apprentis
CDI	72
CDD	1
Apprentissage	7
Total	**80**

Temps de travail du personnel encadrant

	Salariés encadrants et apprentis
100%	50
87,5%	4
75%	5
50%	14
autres	7
Total	**80**

LES CONVENTIONS

Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Autisme Luxembourg a.s.b.l. a conclu 3 conventions de financement avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Ministère du Travail et de l'Emploi

Autisme Luxembourg a.s.b.l. a conclu 2 conventions de financement avec le Ministère de Travail et de l'Emploi

Service des Travailleurs Handicapés

Autisme Luxembourg a.s.b.l. a conclu 2 conventions de financement avec le STH

Caisse Nationale de Santé

Le réseau Autisme Luxembourg a.s.b.l. a signé 3 contrats d'aide et de soins (Réseau, ESI, CSS) avec la Caisse Nationale de Santé en vue de la prestation des actes de l'assurance dépendance.

Hollerich

Le foyer propose à 8 personnes atteintes d'autisme un hébergement dans une atmosphère familiale, synonyme de bien-être, d'intimité, de sécurité. Le résident, qui vit au foyer au moins cinq jours par semaine, doit s'y sentir chez lui. Il s'agit avant tout d'un lieu de vie, de relaxation, de détente et de répit : le résident qui poursuit pendant la journée des études, une formation professionnelle ou qui travaille, doit pouvoir se "ressourcer" une fois rentré au foyer. Il doit "refaire le plein d'énergie par le biais d'activités de détente et de loisirs adaptées à ses désirs, ses besoins et ses compétences. Il s'agit également d'un lieu de défoulement. Au travail et au Centre de Jour, les personnes atteintes de troubles envahissants du développement sont astreintes à une certaine discipline, et doivent autant que possible éviter des comportements susceptibles de nuire au bon déroulement de leur travail ou de leur apprentissage. Lorsqu'elles rentrent au foyer, elles doivent pouvoir donner libre cours à leurs sentiments, leur besoin de s'exprimer ou au contraire s'isoler. La seule contrainte inévitable est le respect de la sécurité et de la qualité de vie des autres résidents.

Une équipe socio-éducative soudée et compétente, participant régulièrement à des séances de formation continue et de supervision, est un atout essentiel pour assurer le bien-être, la qualité de vie et la sérénité de ce lieu de vie.

Le foyer est installé dans une grande maison unifamiliale en Ville. Chaque résident y dispose d'une chambre individuelle ou tout au moins d'un espace intime qui lui est réservé. Pour préserver l'atmosphère familiale, le nombre de résidents est donc naturellement réduit.

Il est aussi un lieu d'acquisition, d'entraînement et de développement de l'autonomie. L'équipe évalue les possibilités de chacun, définit des objectifs globaux et spécifiques, élabore un plan d'accompagnement socio-pédagogique et réévalue régulièrement la situation pour prendre en compte les progrès accomplis, réajuster des actions en cours ou définir de nouveaux objectifs. Le résident et sa famille sont bien sûr étroitement associés à cette démarche permanente.

Le séjour au foyer ne devrait en principe constituer qu'une période de transition et de préparation à une vie plus autonome, ce qui suppose de nombreuses compétences : gérer son budget, faire le ménage et les courses, se soigner, etc. Force est de constater que les compétences des résidants ne

leur permettent pas toujours d'entrevoir la possibilité de vivre en dehors d'une structure d'hébergement spécialisée. C'est la raison pour laquelle Autisme Luxembourg a.s.b.l. élargira prochainement son offre d'hébergement à Boxhorn afin de tenir compte de la situation et des besoins spécifiques des seniors atteints de troubles envahissants du développement.

Le foyer comptait au 31 décembre 2014 huit résidents. Il a fonctionné les 365 jours de l'année. En dehors des week-ends, jours fériés et congés, les résidents quittent le foyer à 08 h00 pour se rendre sur leur lieu de travail, de formation ou d'accueil de jour (CDJ) et en reviennent aux alentours de 17h00.

Les retours en famille pour le week-end ou des vacances ont été encouragés. Le foyer a par ailleurs organisé un séjour de vacances de quatre jours à la côte belge à De Haan.

Le personnel se composait d'un chef de groupe, Monsieur Joachim Thielen, éducateur diplômé, et du personnel socio-éducatif composé de cinq éducatrices, deux auxiliaires de vie pour la garde de nuit et deux auxiliaires de vie en formation.

Les huit résidants ont fréquenté toute l'année le Centre Roger Thelen à Beckerich (CDJ et ateliers) et la Keramikfabrik à Esch-sur-Alzette.

Boxhorn

La construction d'un nouveau foyer est en phase de réalisation. Après avoir signé le compromis d'achat d'une maison à Boxhorn en décembre 2012, Autisme Luxembourg a.s.b.l. a mandaté en 2013 une architecte pour dessiner des plans de transformation. La maison acquise est conçue pour la création d'un foyer d'hébergement de 11 places, destiné à l'accueil de personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme et présentant une dépendance importante en termes d'accompagnement socio-pédagogique et d'actes de la vie courante.

LE CENTRE D'INTERVENTION AMBULATOIRE

Ouvrant ses portes en novembre 2014, le Centre d'Intervention Ambulatoire regroupe plusieurs services qui visent, dans un esprit d'inclusion, principalement l'accompagnement en milieu ouvert et le développement des compétences sociales des personnes atteintes de troubles envahissants du développement (spectre de l'autisme).

Centre de Loisirs CDL

Le Centre de Loisirs (CDL) propose un programme de loisirs adapté aux adolescents et adultes vivant dans leur famille, au Foyer CIRPA ou en autonomie. L'objectif est leur participation à la vie sociale, leur bien-être et leur épanouissement personnel. Le CDL organise différentes activités : visite de musées, d'expositions ou de manifestations culturelles, ainsi que des activités sportives, des excursions à l'intérieur du pays ou à l'étranger et bien d'autres activités récréatives. Les usagers du centre de loisirs participent activement à l'élaboration du programme. Les activités ont lieu les mardis, jeudis et samedis après-midi. En novembre 2014, Autisme Luxembourg a.s.b.l a inauguré son nouveau Centre d'Intervention Ambulatoire (CIA) à Sandweiler où le CDL a trouvé son nouveau pied à terre. Ces locaux spacieux nous permettent d'offrir un certain nombre d'activités supplémentaires, notamment un atelier de cuisine. On distingue deux grands groupes cibles :

- Le premier groupe est constitué d'adolescents et des jeunes adultes. Les jeunes qui participent les mardi et jeudi après-midis sont des étudiants qui profitent du Centre de Loisirs après l'école. Avant de partir pour les différentes activités, le repas de midi est pris ensemble au Centre d'Intervention Ambulatoire. En 2014, 9 jeunes étaient inscrits au CDL. Le groupe du samedi est constitué de résidents du foyer CIRPA et de participants externes. Dans ce groupe, le CDL comptait 14 inscriptions en 2014. Les activités sont organisées de manière assez analogue au fonctionnement d'une maison de jeunes.
- Le second groupe cible est constitué des personnes qui vivent en autonomie et qui travaillent et bénéficient de l'accompagnement en milieu ouvert proposé par le service aide à domicile. La participation aux activités de loisirs, proposées chaque samedi après-midi, est l'occasion d'échanger des informations et des expériences ou encore d'élaborer des projets en commun. Huit des usagers du Service Aide à Domicile étaient également inscrits.

Service Aide à Domicile SAD

La chef de groupe du service est Madame Natascha Salomon. Le service s'adresse aux personnes atteintes de troubles envahissants du développement, qui vivent en milieu ouvert. Le suivi est adapté à la situation individuelle et aux capacités des usagers. L'accompagnement socio-pédagogique proposé par le service vise au maintien et à l'amélioration de l'autonomie et des compétences sociales (gestion du budget, démarches administratives, tâches ménagères, courses et commissions,

accompagnement à des visites médicales, etc.). Il vise également à tisser autour de la personne un réseau de solidarité (famille, voisinage, collègues de travail…) et à l'inciter à recourir à l'offre culturelle et associative dans son environnement.

Enfin, il propose, dans le cadre de ses activités de loisirs, des activités de groupe le samedi après-midi ou à l'occasion d'une colonie de vacances. Outre les activités de loisir déjà décrites, les personnes accompagnées bénéficient de la visite, au moins une fois par semaine, d'un membre du service.

En raison de la demande croissante, Autisme Luxembourg a.s.b.l. envisage la possibilité de développer l'offre de ce service, notamment en créant des communautés de vie encadrées.

Au 31.12.2014, le service assurait l'accompagnement de 13 personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme et vivant en autonomie.

En été 2014, le service a organisé 1 séjour de vacances de 7 jours à Mallorca avec 9 usagers et 2 encadrants.

Jusqu'à présent, le service n'est financé par aucune convention. Son financement repose sur les fonds propres de l'association et la participation des usagers. Compte tenu de la demande croissante, la direction a demandé au Ministère de la Famille et de l'Intégration un poste permettant au moins la coordination de ce service.

Service d'Intervention Ambulatoire SIA

Le service d'intervention ambulatoire SIA est un projet inclusif qui porte sur l'accompagnement en milieu ouvert et le développement des compétences sociales des personnes atteintes de troubles envahissants du développement (spectre de l'autisme) et plus spécialement du syndrome d'Asperger. Il s'adresse particulièrement aux élèves des lycées et aux adultes qui sont à la recherche d'un emploi sur le premier marché du travail.

Ces personnes rencontrent des difficultés importantes pour suivre un parcours scolaire, acquérir une qualification professionnelle et s'insérer de manière durable sur le marché du travail. Ces difficultés nécessitent une prise en charge aussi précoce que possible. Elles proviennent principalement de la dégradation des compétences sociales inhérente à l'autisme: difficultés à adopter un comportement adéquat, à reconnaître et gérer ses émotions, à reconnaître et comprendre des situations sociales, problèmes de communication, altération de l'hygiène de vie, décrochage scolaire ou problèmes dans le travail, difficultés à s'auto-évaluer, etc.

Outre les consultations individuelles, le projet comprend la mise en place d'un travail en petits groupes visant l'entraînement aux habilités sociales. Les travaux de groupe aborderont, de manière modulaire, différentes dimensions des compétences sociales, telles que le comportement, la gestion des émotions, de la communication, la perception, la cognition, les relations affectives, l'hygiène de vie et les loisirs. Des aides à la planification des activités et à la gestion du comportement sont également assurées. Un soutien dans la poursuite du cursus scolaire peut également être proposé.

Le but principal de l'entraînement aux habilités sociales pour les participants est de découvrir l'interaction sociale comme une expérience positive et non comme une expérience qui cause de la frustration.

En 2014, 23 personnes (adultes ou lycéens) ont participé aux séances organisées par le personnel du SIA. Tout au long de l'année, l'ensemble du personnel a continué à s'investir dans le développement de la formation continue requise, particulièrement en ce qui concerne l'entraînement et le développement des compétences sociales des personnes atteintes du syndrome d'Asperger ainsi que dans l'élaboration du programme pour les différents groupes et profils prévus.

Service de Consultation

Le service de consultation est constitué d'une équipe multidisciplinaire, composée de trois psychologues, d'un pédagogue diplômé, de trois ergothérapeutes, d'une orthophoniste et d'une sophrologue. Les membres de cette équipe ont une fonction de personnes "ressources" pour le personnel d'encadrement actif dans tous les services gérés par Autisme Luxembourg asbl. Ils agissent aussi comme consultants et intervenants spécialisés auprès des usagers encadrés dans les différents services et auprès de leur entourage familial.

Au 31 décembre 2014, le service de consultation se composait de Madame Samira Messina, Madame Mélanie Karp et Madame Cathia Loor, psychologues, de Monsieur Michael Wortmann, pédagogue, de Madame Liz Theis, Madame Martine Dionysius et Madame Arlette Eschbour, ergothérapeutes, de Madame Cathy Soeder, sophrologue et de Madame Anna-Domenica Trunfio, orthophoniste.

Le personnel du service de consultation participe activement à l'élaboration et la mise en place des projets d'accompagnement socio-pédagogique individualisés dans chacun des services.

Le service de consultation est également ouvert au public.

Des interventions dans le cadre de l'Assurance dépendance sont également assurées par l'équipe multidisciplinaire.

Voici les spécificités de chaque discipline :

a) Ergothérapie

Le service d'ergothérapie occupe :

- Un poste à mi-temps (20 heures/semaine) du 01.01.2014-31.12.2014,
- Un poste à mi-temps (20 heures/semaine) du 01.01.2014-15.03.2014,
- Un poste à mi-temps (20 heures/semaine) du 01.01.2014-14.07.2014,
- Un poste à 15 heures/semaine du 01.08.2014-31.12.2014,
- Un poste à 25 heures/semaines du 16.10.2014-31.12.2014.

L'ergothérapeute en tant que membre de l'équipe interdisciplinaire, apporte des compétences spécifiques en ce qui concerne l'impact des déficits sur une activité ou une tâche.

En 2014, le service a réalisé 480 séances individuelles d'ergothérapie au profit de 33 usagers.

Buts généraux de l'ergothérapie :

Elle s'adresse à des personnes menacées ou présentant déjà des limitations d'activité et/ou de participation entraînées par une déficience, un dysfonctionnement, une incapacité ou un handicap. Le but ultime de l'ergothérapie est de permettre à la personne la réalisation d'activités et la participation dans les domaines de vie suivants : les soins personnels, la productivité (travail, école) et les loisirs. Elle tend à ce que la personne puisse accomplir ses activités ou rôles avec efficacité et satisfaction.

L'ergothérapeute agit à deux niveaux :

- Au niveau de la personne : Il cherche à favoriser le développement des capacités, à améliorer les fonctions déficitaires, à développer les possibilités restantes, à stimuler les capacités relationnelles, à développer des stratégies de compensation ou d'adaptation. Il réalise des orthèses adaptées et/ou propose des aides techniques qui s'avèrent nécessaires à l'indépendance de la personne concernée.
- Au niveau de l'environnement : Il conseille, forme et propose les solutions pratiques pour modifier l'environnement afin de le rendre plus accessible et/ou adapté et favoriser une meilleure intégration et/ou efficacité dans son milieu.

Les traitements spécifiques auprès d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. :

1. Thérapie en individuel (suivi régulier en salle de traitement) : **480 séances** en 2014 auprès de **33 usagers**

- Les déficiences au niveau du système sensoriel : la perception, la proprioception, le sens tactile, les difficultés de modulation du tonus, la sensori-motricité ;
- Les difficultés liées à la perception de son corps : le schéma corporel, l'enveloppe corporelle ;
- Les capacités praxiques : la motricité fine, l'utilisation de la main et l'organisation du geste, les capacités graphiques, la dyspraxie ;
- La mobilité en générale : l'immobilité, la lenteur, favoriser l'activité physique en générale ;
- Les fonctions mentales : mémoire, attention, concentration, orientation, conscience, fonctions cognitives de niveau supérieur.

2. Thérapie en groupe en collaboration avec le CDJ et SFP (activités sensori-motrices, ferme pédagogique) : **21 interventions** en 2014
   - Les déficiences du système sensoriel et la mobilité générale ;
   - Les positionnements ;
   - L'initiation et la mise en situation.

3. Entraînement et apprentissage au travail et suivi ponctuel et sur demande spécifique : un total de **30 interventions** en 2014
   - L'utilisation/l'essai des aides techniques ;
   - L'adaptation de l'activité ;
   - L'initiation et la mise en situation.

4. Entraînement et apprentissage dans la salle à manger (tous les jours) : **217 interventions** en 2014
   - L'utilisation des aides aux repas : couverts adaptés, gobelets ;
   - Les positionnements ;
   - Les problèmes de mastication et de déglutition.

5. Prévention (suivi ponctuel, sur demande spécifique) : interventions dans **5 ateliers** différents (jardin, entretien, confiture, back office, SFP) pour 2014 ainsi que contrôle des chaussures auprès de **30 personnes** en 2014.
   - Directe à la personne : mise en situation et apprentissage de bons gestes et conduites à tenir pendant les activités, économie articulaire ;
   - Indirecte au niveau de l'environnement : positions de travail, ergonomie, mobilier et matériel.

6. Conseil (sur demande spécifique des ateliers et dans le cadre de l'assurance dépendance) : différentes adaptations ont été réalisées pour la salle à manger, les toilettes, le CIRPA, les aides techniques au travail
   - Les aides techniques : travail, repas, toilette, habillage, communication (en collaboration avec l'orthophoniste) ;
   - L'adaptation de l'environnement.

7. Contact avec différents fournisseurs et recherche de matériel (aides techniques et adaptations matériels pour les différents ateliers)

Autres rôles non spécifiques

- Participation aux visites médicales chez les spécialistes en cas de troubles moteurs ou de difficultés cognitives spécifiques (en collaboration avec l'infirmerie) : **1 accompagnement** en 2014
- Participation aux groupes de travail sur les difficultés liées à la nutrition et le bon choix alimentaire : **4 réunions** en 2014 ;
- Assurance dépendance : visites à domicile (**3 visites** en 2014), rédaction de rapports (**14 rapports** en 2014) et réunion Assurance dépendance interne (**6 réunions** en 2014) ;
- Participation aux réunions interdisciplinaires dans le cadre des PASP-G (**43 réunions** en 2014) pour tous les usagers (lundi après-midi au CRT) et PASP-S (**3 réunions** en 2014) (CRT) ;
- Réalisation du bilan d'évaluation (B.ev.) (**30 B.ev**. en 2014), élaboration d'hypothèses en ce qui concerne les difficultés observées dans les compétences générales des usagers (**22 hypothèses** en 2014) ainsi que rédaction des projets d'intervention (P.in.) (**15 P.in.** en 2014) ;
- Réalisation d'un bilan ergothérapeutique auprès de **18 usagers** en 2014 ;
- Elaboration d'autres rapports (**3 rapports** en 2014) ;
- Réunions Ergo : **33 réunions** en 2014
- Réunions d'équipe au CIRPA : **4 réunions** en 2014
- Réunions d'atelier CRT (22), CDJ (1), SFP (2) : **25 réunions** en 2014
- Réunions groupe suivi : **23 réunion** en 2014
- Réunions avec un référent : **19 réunions** en 2014
- Réunions avec les autres intervenants : **48 réunions** en 2014
- Entretiens avec les parents : **8 entretiens** en 2014
- Intervention en cas de crises : **5 interventions** en 2014
- Accompagnement d'une stagiaire en ergothérapie pendant un mois (mars 2014)
- Participation à des formations :
    - Interne : 5 jours en tout
    - Externe : 2 jours en tout

b) Sophrologie

Les séances de sophrologie ont lieu tous les mardis.

Courant de l'année 2014, la personne ayant désiré arrêter les séances en 2013 a fait une demande pour réintégrer un groupe de sophrologie. La personne suivie en individuel a été intégrée au groupe de l'après-midi.

Depuis juillet, une autre personne a débuté les séances de sophrologie en individuel et reste en individuel pour le moment. Beaucoup de séances ont été annulées car cette personne, faisant partie du service Jobcoach, a participé à 2 stages et était donc absente pendant de nombreuses semaines.

La personne qui a bénéficié des 5 séances à « l'essai » en 2013, est toujours suivie en individuel, mais sous une autre forme que la sophrologie proprement dite. En effet, cette personne ayant des grandes difficultés au niveau du schéma corporel, un travail doit d'abord être fait sur une longue période afin d'améliorer son ressenti corporel avant de parler de travail sophrologique proprement dit.

Cette année encore, un petit remaniement des groupes a dû être fait pour des raisons d'organisation, mais les groupes restent au nombre de 2 avec à chaque fois 4 personnes par groupe. En résumé, 9 personnes ont bénéficié de séances de sophrologie.

Le nombre de personnes bénéficiant de séances de relaxation « non sophrologique » s'est réduit au courant de l'année 2014. Une personne s'est retrouvée en congé de maladie de longue durée, alors que l'autre, ayant changé de service, bénéficie dans cet autre service déjà de séances de bien-être, de chant, de massage etc… A cause du remaniement des groupes et des ateliers, la 3^{ième} personne ne peut plus participer aux séances de relaxation car elle travaille tous les mardis dans notre atelier céramique se situant à Esch/Alzette.

Au final, 2 personnes bénéficient encore de ces séances, dont une personne externe.

Il est clair que les séances de sophrologie apportent toujours le bien-être aux personnes qui y participent, la posture corporelle en est la preuve la plus évidente. Après quelques minutes, les muscles se relâchent et la posture change, le corps se laisse aller. Pour certains le travail de relâchement cérébral est assez facile, mais pour d'autres, beaucoup de pensées « parasites », viennent perturber ce lâcher-prise.

c) Orthophonie

Le service d'orthophonie a occupé en 2014 un poste à 35 heures par semaine.

En 2014, il a réalisé 585 séances individuelles d'orthophonie au profit de 27 usagers.

Diagnostic : analyse des problèmes de communication, des troubles de parole, des compétences de communication et adaptation d'aides et de moyens de communication possibles.

Thérapie : Stimulation de la communication non-verbale par la communication Fonctionnelle.

Cette méthode est appliquée pour aider les personnes qui ne savent pas ou presque pas parler, et leur donner la possibilité d'élargir leurs capacités communicatives :

- Par l'application d'aides de communication corporelles différentes :
    a. Formes de communication propres : p.ex. respiration, décontraction des muscles, tenue du corps, contact des yeux, activités, expressions verbales et vocales, gestes, mimique, gestes des mains .
    b. Aides de communication non-électroniques :
        - p.ex. livres, classeurs, tableaux, panneaux de communication etc., albums de photos, cases de communication avec des objets en miniature, posters d'images ou de symboles, des fiches cartonnées avec des mots ou des images en rapport direct avec la personne concernée ; les symboles sont fixés et servent à la communication par le fait de les montrer du doigt ;
        - divers systèmes de symboles et d'images (p.ex. PCS, Boardmaker) ;
        - langage gestuel (DGS, GUK) ;
        - communication par fiches cartonnées d'images (PECS).
    c. Aides de communication électroniques : appareils de communication adaptés à l'usager (M3, Mobi, Smart, Go talk)
        - Entraînement et apprentissage en collaboration avec l'informaticien (**15 réunions en 2013**) ;
        - Relation, contact et suivi avec l'Assurance dépendance.

Autres types d'intervention :

- Amélioration de la compréhension ;
- Thérapie de la bouche ;
- Thérapie des troubles de la motricité orale et de la déglutition : entraînement et apprentissage dans la salle à manger : (**169 interventions en 2014**) ;
- Thérapie de l'articulation ;

- Thérapie de langage (sur tous les plans de la langue : élargir le vocabulaire, grammaire et phonologie) ;
- Consultation de la famille, des personnes du proche entourage, éducateurs.

Autres rôles non spécifiques :

- Participation aux groupes de travail sur les difficultés liées à la nutrition et le bon choix alimentaire : (**3 réunions en 2014**) ;
- Assurance dépendance : demande pour les appareils de communication ;
- Participation aux réunions interdisciplinaires dans le cadre des PASP-G (**29 réunions en 2014**) pour tous les usagers (lundis après-midi au CRT) ;
- Elaboration d'hypothèses en ce qui concerne les difficultés observées dans les compétences générales des usagers (**21 hypothèses en 2014**) ;
- Elaboration de bilans d'orthophonie (**14 bilans en 2014**) + rapports (**9 rapports en 2014**) ;
- Elaboration de plans d'intervention (**12 en 2014**) ;
- Réunions avec le SFP et le CDJ : **5 réunions en 2014** ;
- Réunions d'équipe au CIRPA : **3 réunions en 2014** ;
- Réunions avec le référent : **26 réunions en 2014** ;
- Réunions avec les autres consultants : **9 réunions en 2014** ;
- Réunions concernant l'assurance dépendance : **6 réunions en 2014** ;
- Réunions PO : **42 réunions en 2014** ;
- Formation interne : **4 heures en 2014** ;
- Interventions lors de situations de crise
- Divers projets internes : aider l'usager à faire un choix du menu ; réalisation de matériel thérapeutique.

d) Pédagogie

Le but d'une approche pédagogique est d'évaluer les compétences et besoins individuels afin d'optimiser les résultats d'apprentissage et de promouvoir le développement personnel de chaque individu par le choix ou l´élaboration d´une approche didactique individualisée. Le pédagogue est chargé du développement des curricula, des supports d'évaluation, et des analyses des résultats. En tant que consultant, le pédagogue intervient dans les différents services d'Autisme Luxembourg a.s.b.l., que ce soit pour l'organisation pédagogique ou la structuration des lieux de travail ou de vie ainsi que pour le développement d'une approche individualisée. Le pédagogue accompagne les éducateurs dans le choix des outils didactiques et des approches pédagogiques. Il les soutient dans le développement des projets

d'accompagnement socio-pédagogiques généraux et spécifiques et peut soutenir l´équipe lors des situations éducatives à caractère sollicitant. Le pédagogue est également chargé des formations internes relatives à l'autisme (les causes, les répercussions sur la vie, le comportement et l'apprentissage, les méthodes de soutien etc.). Enfin, il planifie, réalise et évalue régulièrement des séances individuelles et en groupe axées sur les émotions, la communication et l'entraînement des compétences sociales.

En interne :

- Entretiens individuels (entraînement social, communication, émotionnel etc.) ;
- Observation du comportement de l'usager, dans sa vie quotidienne ou en situation particulière ;
- Passation de tests ;
- Intervention lors de situation de crise, de détresse.

- PASP
  - Elaboration d'hypothèses sur les comportements problématiques afin de mettre en place le projet d'accompagnement socio-pédagogique ;
  - Participation aux réunions multidisciplinaires (Mudis) pour élaborer des objectifs individuels et des mesures pédagogiques ;
  - Soutenir des équipes pour mettre en place les mesures prises ;
  - Bilans pédagogiques.

- Procédure d'admission
  - Préparation du stage d'observation (soutenir les équipes et les usagers) ;
  - Accompagnement et évaluation du stage d'observation ;
  - Rédaction des bilans pour la commission d'admission ;
  - Assister à la commission d'admission (un membre du service de consultation.

- Service d'Intervention Ambulatoire (SIA) / FSE
  - Elaboration d'un curriculum (contenu, méthodologie, didactique) ;
  - Elaboration d'un outil d'évaluation ;
  - Planification, réalisation et évaluation d'un groupe d'entraînement des compétences sociales ;
  - Séances d'informations aux lycées concernés ;
  - Conseil individualisé pour des membres respectivement leurs familles

En externe :

- Traitement des dossiers d'admission ;
- Formations externes relatives à l'autisme (lycées, Service National de la Jeunesse, Help etc.) ;
- Entretien et soutien dans l'orientation pour les personnes atteintes d'autisme et leurs parents ;
- Personne de contact pour les personnes atteintes d'autisme en milieu ouvert et assistance ponctuelle au travail ;
- Collaboration avec le psychiatre et autres intervenants spécialisés externes.

e) Psychologie

Activités :

- entretiens individuels ;
- observations du comportement de l'usager, dans sa vie quotidienne ou en situation particulière ;
- passation de tests ;
- bilans psychologiques ;
- collaboration avec le psychiatre et des intervenants spécialisés externes ;
- élaboration d'hypothèses sur les comportements problématiques afin de mettre en place le projet d'accompagnement socio-pédagogique (P.A.S.P.) ;
- accompagnement, entretiens, observations et rapports lors de la phase d'observation (stage) ;
- rapports pour la demande de soutien psycho-social dans le cadre de l'assurance dépendance et assurer les prestations accordées ;
- rapports pour la demande du statut du travailleur handicapé et pour la participation de l'État au salaire ;
- rapports et/ou avis pour la Commission d'Orientation et de Reclassement professionnel ;
- intervention lors de situations de crise, de détresse ;
- participation à la commission d'admission ;
- participation à la phase/procédure d'admission avec entretien et soutien des personnes atteintes du trouble autistique et leurs familles (1er contact, orientation, hospitations à la maison ou dans le milieu professionnel/scolaire, rédaction de rapports d'anamnèse, ...) ;
- formations pour étudiants et/ou professionnels externes.

En 2014, le service a assuré environ 56 consultations individuelles fixes par semaine (essentiellement soutien psycho-social accordé par l'Assurance

Dépendance et interventions retenues au P.A.S.P.). Il a participé à 5 réunions pluridisciplinaires internes et 1 réunion d'équipe de consultation par semaine. Une fois par mois des groupes de paroles se sont constitués, complétés/combinés par des activités de loisirs d'une part au sein du Foyer CIRPA et d'autre part au sein du Service d'Aide à Domicile par une des psychologues.

Parallèlement, à ses rendez-vous fixes, des consultations ponctuelles, sur demande sont assurées par notre équipe de psychologues auprès des personnes bénéficiaires de l'institution, ainsi qu'auprès des équipes encadrantes. Lors de ces consultations divers sujets peuvent être traités comme par exemple l'élaboration des projets socio-pédagogiques des personnes encadrées ou bien des difficultés personnelles au travail. Ces rendez-vous sont ponctuels mais réguliers, en moyenne 1-2 par semaine.

Enfin, le service de psychologie assure également l'échange, le conseil et l'accompagnement des 64 bénéficiaires du Centre Roger Thelen avec leurs familles et les autres professionnels qui assurent leur prise en charge (médecins-psychiatres, psychologues, personnel de foyers d'hébergement externes, anciens éducateurs/enseignants lors des procédures d'admission,…). Ces contacts sont également ponctuels, mais réguliers et leur intensité fluctue selon le besoin.

En 2014, le service de psychologie a également été sollicité pour l'accompagnement et l'encadrement de 8 nouvelles admissions au Centre Roger Thelen.

Enfin, le service de consultation et donc de psychologie reste ouvert aux professionnels et particuliers externes nécessitant des informations, conseils et des propositions d'orientation au sujet des troubles du spectre autistique. Ceci peut avoir lieu sous forme d'entretiens téléphoniques, les intéressés peuvent également se voir proposé un rendez-vous ou une visite sur les lieux (scolaires p.ex.). Des renseignements téléphoniques sont donnés plusieurs fois par semaine, alors que des visites ou rendez-vous de premier contact ont lieu en moyenne 1 fois par mois.

Des formations au sujet des troubles du spectre de l'autisme sont offertes pour des personnes externes (p.ex. écoles, entreprises ou autres institutions du secteur social), souhaitant s'informer et se former au sujet des troubles du spectre autistique et de la prise en charge. En moyenne il y a 1 à 2 formation(s) par année.

En 2014, les psychologues ont également accueillis des stagiaires en psychologie à raison de 400h pratiques.

LE SERVICE DES SOINS DE SANTÉ

Le service était assuré au 31 décembre 2014 par deux infirmières diplômées, qui assurent les soins de santé ainsi que des prestations au sens de l'assurance dépendance et l'éducation à la santé et gèrent, avec la collaboration d'un médecin généraliste, les dossiers médicaux des personnes encadrées. Il s'agit de centraliser les informations médicales. Pour ce faire une collaboration étroite est mise en place avec le corps médical et les établissements hospitaliers.

Des analyses de sang et tous les actes infirmiers peuvent être réalisés régulièrement au Centre Roger Thelen. La collaboration avec des professionnels indépendants permet de compléter la prise en charge spécialisée des personnes présentant des troubles envahissants du développement. Ainsi un médecin généraliste, un kinésithérapeute, un ostéopathe, un médecin dentiste, une opticienne et une pédicure interviennent régulièrement au Centre Roger Thelen.

La convention de collaboration privilégiée avec le Centre Hospitalier du Nord Ettelbruck est toujours en place afin d'assurer, d'une part, un accueil adapté du patient lors d'une hospitalisation ou d'une consultation et, d'autre part, afin de mieux coordonner les différents examens médicaux nécessaires notamment en les regroupant lors d'une seule visite. Pendant l'année 2014, le service a fait 243 heures de visites médicales dans le cadre de consultations externes et d'interventions chirurgicales.

LES ATELIERS PROTÉGÉS

Autisme Luxembourg a.s.b.l. gère deux sites où sont implantés des ateliers protégés accueillant des personnes atteintes d'autisme et justifiant du statut de salariés handicapés : la "Keramikfabrik" à Esch-sur-Alzette et le département "Ateliers protégés" du "Centre Roger Thelen" à Beckerich. Les objectifs principaux de ces ateliers sont identiques : il s'agit de proposer des emplois adaptés à des personnes atteintes d'autisme qui ne sont pas - ou pas encore - en mesure d'intégrer le marché ordinaire du travail.
Par le biais d'un encadrement très individualisé, l'équipe encadrante veille à les faire participer au travail de production et à favoriser le développement de leurs compétences. Les ateliers protégés ont donc une double mission :

- La participation de la personne atteinte d'autisme aux processus de travail dans un cadre adapté;
- L'insertion professionnelle sur le marché de l'emploi grâce à un apprentissage des compétences nécessaires et à l'organisation de stages en entreprises.

En plus de l'activité céramique proposée dans notre "Keramikfabrik" implantée à Esch-sur-Alzette, le département "Ateliers protégés" du "Centre Roger Thelen" implanté à Beckerich a proposé 7 ateliers de travail en 2014 :

- Atelier jardinage
- Atelier confiserie
- Atelier imprimerie
- Atelier papier
- Atelier cuisine
- Atelier couture
- Atelier Back-office

L'atelier Back-office réalise notamment de petits travaux administratifs mais surtout des travaux de Gestion Électronique de Documents (GED) et d'archivage électronique. Cette activité est menée depuis 2011, grâce à l'appui financier du Fonds Social Européen et du Ministère du Travail et de l'Emploi (voir descriptif des projets FSE).

Comme son nom l'indique, la « Keramikfabrik » à Esch-sur-Alzette est un atelier réalisant des objets artisanaux en céramique au moyen de différentes techniques de production : techniques du moulage, technique du libre montage, réalisation d'articles « sur mesure ».

Le département "Ateliers protégés" du "Centre Roger Thelen" a été conçu initialement en vue d'assurer environ 35 à 40 places de travail ou de formation professionnelle à des personnes atteintes d'autisme. Durant l'année 2014, deux nouveaux jeunes adultes ont été engagés dans les ateliers sous le statut de salarié handicapé. Par ailleurs, les demandes d'insertion professionnelle dans les ateliers sont importantes puisqu'elles sont liées aux personnes qui sont en fin de cycle de formation professionnelle et qui souhaitent obtenir un emploi. Entre 5 à 10 personnes sont susceptibles d'être engagées chaque année dans les ateliers. Par ailleurs, le service de formation professionnelle a été confronté à une liste d'attente de plus en plus importante (plus de 60 personnes en 2014) alors que les ateliers ont encadré en moyenne 39 salariés handicapés durant l'année 2014. Le taux maximal d'occupation est donc atteint en 2014 dans quasi tous les ateliers, sur base de l'espace vital et des postes de travail vacants mais aussi selon les possibilités d'encadrement en fonction du personnel disponible et d'une clef d'encadrement qui puisse garantir une qualité et une efficacité suffisantes en termes d'encadrement et de production.

Pour faire face à cette importante demande d'intégration, le projet d'extension des ateliers protégés a été finalisé quasi en totalité en 2014, à travers l'aménagement progressif de l'ensemble des nouveaux locaux prévus pour la

mise au travail ou l'accompagnement psycho-médico-social des personnes atteintes d'autisme. Cette finalisation des travaux en 2014 a permis de disposer dorénavant d'une capacité d'accueil quasiment doublée dans la structure de travail.

La « Keramikfabrik » quant à elle, a continué en 2014 à offrir 6 à 7 places de travail à des personnes atteintes d'autisme. Cet atelier a donc permis à nouveau de former et d'insérer plusieurs jeunes adultes dans les techniques de production d'articles en céramique. Par ce biais, ces jeunes ont été également confrontés à la gestion d'une activité de travail externalisée. Cela nécessite de leur part d'autres apprentissages en lien notamment avec la gestion autonome des horaires de travail et des moyens de déplacement, la confrontation directe, matin et soir, avec la population en ville et les autres usagers des transports en commun ainsi que la gestion de leurs contacts sociaux durant les repas de midi au restaurant.

Activités des ateliers du Centre Roger Thelen en 2014

En 2014, le cadre du personnel a encore évolué sur base de quelques changements liés à des départs ou remplacements nécessaires pour des raisons diverses (départs délibérés, congé de maternité, congé sans solde,…).

Comme toujours, un objectif essentiel encore en 2014 a été d'assurer un personnel de métier et éducatif suffisant et compétent dans les ateliers afin de répondre adéquatement au profil des personnes à encadrer et à l'évolution quantitative et qualitative des activités économiques à proposer en vue d'assurer régulièrement le développement des activités et donc de nouvelles places de travail. Pour ce faire, le personnel a pu bénéficier notamment de multiples formations externes ou internes complémentaires, durant l'année 2014, en vue de renforcer ses compétences professionnelles ainsi que la qualité globale de l'encadrement des salariés handicapés dans les ateliers.

Par ailleurs, en plus des remplacements nécessaires lors de départ de personnel essentiellement éducatif, un nouveau poste supplémentaire de personnel de métier a été créé par l'engagement d'un (deuxième) cuisinier ce qui a permis de renforcer l'encadrement dans l'atelier de cuisine qui a dû assurer en 2014 une production de plus en plus importante de repas. De même, un nouveau poste d'apprenti administratif a permis de soutenir la gestion administrative et le travail de secrétariat de plus en plus conséquents inhérents au fonctionnement des ateliers.

Pour continuer à professionnaliser la présentation de l'ensemble des produits des ateliers ainsi que notre visibilité dans le champ de l'économie sociale et solidaire, notre "Social-design" a continué en 2014 à développer notre packaging et notre identité visuelle sur l'ensemble de nos supports de promotion.

Comme par le passé, plusieurs personnes bénéficiaires du revenu minimum garanti ont été intégrées durant l'année 2014 sur base d'une mesure d'insertion professionnelle au sein des ateliers (service technique, chauffeur-livreur, nettoyage des locaux).

En 2014, de nouveaux contrats d'apprentissage, dans le métier d'auxiliaire de vie, ont été conclus. De plus, de nombreux stages d'étudiants, issus de multiples écoles du pays et de l'étranger, ont été réalisés ce qui a permis périodiquement de consolider la qualité de l'encadrement. De même, l'un ou l'autre stage de jeunes encadrés notamment par le Service Volontaire d'Orientation (Service National de la Jeunesse) a été organisé dans les ateliers.

Comme déjà depuis quelques années, les limites du financement octroyé pour l'année 2014 par les pouvoirs subsidiants n'ont pas permis d'assurer une clef d'encadrement réellement adaptée et suffisante dans certains ateliers, surtout si l'on tient compte des spécificités et des difficultés de l'encadrement, au sein d'une structure de travail, de personnes présentant des troubles conséquents du comportement en lien avec le spectre de l'autisme. La plupart du temps, ce n'est que grâce à une intensification de moyens financiers complémentaires (type assurance dépendance) ou alternatifs (sponsoring, dons, …) que les ateliers ont pu assurer davantage de ressources en personnel et/ou en équipement.

Au niveau des salariés encadrés, nous avons instruit de nouvelles demandes en obtention du statut de salarié handicapé et d'orientation vers nos ateliers protégés pour 2 usagers du service de formation professionnelle qui avaient terminé leur cycle de formation. Ceux-ci ont donc obtenu un contrat de travail, à durée indéterminée dans les ateliers, au cours de l'année 2014. En fin d'année 2014, un salarié handicapé a pu négocier, avec l'appui du service jobcoach, un engagement à mi-temps dans le cadre d'un contrat de travail classique (CCT-secteur hospitalier) au sein du service technique du CHEM à Niedercorn. L'autre mi-temps continue à être presté dans notre atelier "Keramikfabrik" à Esch. En fin d'année, nos ateliers de travail accueillaient ainsi quotidiennement 38 salariés handicapés sous contrat de travail à temps plein et un salarié handicapé à mi-temps. Par ailleurs, 6 nouveaux usagers en formation ont

été accueillis dans les ateliers en septembre 2014, soit à temps plein durant un stage d'observation, soit à temps partiel dans le cadre d'une formation professionnelle.

En 2014 encore, nous avons veillé également à procéder à la modernisation de certains équipements de production par le biais d'achats de matériels ou de leasing de divers matériels plus performants. Ceci a certainement encore contribué en 2014 à l'accroissement des recettes de certains ateliers.

Au cours de l'année 2014, nous avons participé à plus de 25 manifestations externes (marchés divers, expositions, braderies, activités culturelles, Emaischen, bazar international, Journée de l'Autisme,…) durant lesquelles nous avons proposé un stand de vente de nos produits. Nous avons aussi informé le public sur la problématique de l'autisme et sur les services que nous offrons pour y répondre. Ces activités se déroulent sur l'ensemble du pays. Nous avons en plus assuré une présence quotidienne durant plusieurs jours ou semaines, notamment durant les marchés de Noël à la City Concorde, à Esch-sur-Alzette, à Bertrange et à Useldange.

Comme toujours, ces activités ont été assurées en 2014 non seulement par le personnel de l'association mais aussi par quelques bénévoles et sympathisants de l'association sans lesquels ces activités ne pourraient se réaliser avec une telle variété, ampleur et fréquence.

Par ailleurs, l'atelier cuisine a réalisé en 2014 plusieurs repas, banquets ou services « traiteur » pour des groupes externes (buffets froids ou chauds, pains surprises, canapés,…).

Durant cette année 2014, nous avons aussi continué à accueillir de nombreux groupes de visiteurs au Centre Roger Thelen à Beckerich. A l'occasion de ces visites de nos ateliers, nous avons pu faire connaître la problématique de l'autisme et faire découvrir le savoir-faire des salariés handicapés à travers les produits de qualité qu'ils réalisent chaque jour, avec l'appui et le professionnalisme du personnel de métier et des éducateurs.

Comme auparavant déjà, l'appui d'une nouvelle chargée de direction en 2014 a permis d'assurer la continuité du développement de nos activités de « Fundraising » en vue de nous assurer de nouvelles rentrées financières complémentaires (concours, sponsoring, aide à l'acquisition de matériel, dons privés,…). En outre, plusieurs contacts personnalisés ont permis d'assurer un sponsoring direct, par plusieurs associations ou entreprises, notamment en vue d'assurer le financement de nouveaux matériels

indispensables au fonctionnement et au développement de nos divers productions ou services.

Au niveau du fonctionnement général durant l'année 2014, les travaux importants et multiples nécessaires à l'extension des bâtiments à Beckerich ont encore entravé durant quelques périodes de l'année, la qualité de vie et de travail au sein même des ateliers en raison notamment de la réduction importante de l'espace disponible pour des raisons de sécurité durant les travaux, ainsi qu'en raison de nuisances ou perturbations dues principalement au bruit des machines et/ou la présence de nombreux ouvriers sur l'ensemble du site du CRT.

Afin de garantir et renforcer un développement qualitatif continu, des groupes de travail composés de divers membres du personnel de l'association se sont tenus, durant l'année 2014, en vue d'améliorer encore divers supports de communication (site internet, journal interne InfoAutisme) ou de développer nos gammes de produits (ex: nouvelles gammes de cartes, sacs à main en tissu recyclé, articles décoratifs en céramique, gammes de bonbons,…) afin de s'adapter aux nouvelles attentes des clients en terme de variété d'offre, de qualité et d'originalité. Par ailleurs, plusieurs initiatives prises en 2014 de réorganisation du fonctionnement interne ou de révision de procédures et outils de gestion, ont permis d'améliorer encore la qualité et l'efficience des prestations tant économiques que socio-éducatives.

Projets cofinancés par le Fonds social européen

« Créé en 1957, le Fonds social européen est le principal instrument financier de l'Union européenne qui investit dans le capital humain.
Il soutient l'emploi et aide les personnes à parfaire leur formation et leurs compétences afin d'améliorer leurs perspectives professionnelles.
Les États membres et les régions élaborent leurs propres programmes opérationnels FSE afin de répondre aux besoins réels «de terrain».
Le FSE se consacre à la promotion de l'emploi au sein de l'UE. Il aide les États membres à rendre leur main-d'œuvre et leurs entreprises plus aptes à relever de nouveaux défis mondiaux.
Au Luxembourg les programmes FSE sont gérés par le Ministère du Travail et de l'Emploi. »

Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été à nouveau porteur, durant l'année 2014, de trois projets soutenus et cofinancés par le Ministère du Travail et de l'Emploi et le Fonds social européen.

Ainsi, la prolongation (2014-2015) des deux activités de formation à la Gestion Electronique de Données (GED) et à l'archivage numérique ainsi que la poursuite du service "Jobcoach", initiées déjà en 2011 avec l'appui financier du Fonds social européen, ont permis d'assurer encore une formation adaptée au profit de plus en plus de bénéficiaires, essentiellement avec syndrome d'Asperger, en recherche d'activités professionnelles adaptées au mieux à leurs aptitudes et compétences. Ainsi, en moyenne, 13 stagiaires ont pu profiter de la formation GED en 2014 et 28 personnes ou salariés handicapés des ateliers ou externes ont bénéficié d'un accompagnement par le service "Jobcoach" en vue d'analyser toute perspective de stage ou d'emploi en entreprise sur le marché ordinaire de l'emploi.

a) Service d'Intervention Ambulatoire (« Autismus Ambulanz »)

Le projet du service d'intervention ambulatoire porte sur l'accompagnement en milieu ouvert et le développement des compétences sociales des jeunes atteints de troubles envahissants du développement (spectre de l'autisme) et plus spécialement du syndrome d'Asperger. Il s'adresse particulièrement à des participants âgés de 12 à 21 ans. Pour la durée du projet, il est prévu d'accompagner 16 à 20 jeunes et leur famille.

Ces jeunes rencontrent des difficultés importantes pour suivre un parcours scolaire, acquérir une qualification professionnelle et s'insérer de manière durable dans le marché du travail. Ces difficultés nécessitent une prise en charge aussi précoce que possible. Elles proviennent principalement de la dégradation des compétences sociales inhérente à l'autisme : difficultés à adopter un comportement adéquat, à gérer ses émotions, manque d'empathie, problèmes de communication, altération de l'hygiène de vie, décrochage scolaire, difficultés à s'auto-évaluer, etc.

Outre les consultations individuelles, le projet comprend la mise en place d'un travail en petits groupes visant l'acquisition, l'entraînement et le développement des compétences sociales sur la base d'évaluations détaillées.

Les travaux de groupe abordent, de manière modulaire, différentes dimensions des compétences sociales, telles que comportement, la gestion des émotions, de la communication, la perception, la cognition, les

relations affectives, l'hygiène de vie et les loisirs. Des aides à la planification des activités et à la gestion du comportement sont apportées. Un soutien dans la poursuite du cursus scolaire peut également être proposé.

En 2014, 23 personnes (adultes ou lycéens) ont participé aux séances organisées par le personnel du SIA. Tout au long de l'année, l'ensemble du personnel a continué à s'investir dans le développement de la formation continue requise, particulièrement en ce qui concerne l'entraînement et le développement des compétences sociales des personnes atteintes du syndrome d'Asperger ainsi que dans l'élaboration du programme pour les différents groupes et profils prévus.

En ce qui concerne les locaux adaptés à Sandweiler, ceux-ci ont été mis en fonction en fin d'année 2014 et l'inauguration officielle a été fêtée le 24/11/14.

b) GED II (Gestion électronique de documents)

Le projet 2014 – 2015 est la prolongation du projet GED initial porté par Autisme Luxembourg a.s.b.l. de 2011 à 2013. Il vise à élargir, adapter et consolider les acquis du programme initial et à l'adapter aux dispositions du nouveau cadre légal luxembourgeois, prévu à l'avenir, en matière de GED et d'archivage numérique.

Ce programme vise la mise à l'emploi d'un maximum de salariés handicapés dans des structures de prestations de services de GED et d'archivage numérique répondant aux nouvelles conditions légales d'accréditation en tant que Prestataires de Services de Dématérialisation et/ou de Conservation (PSDC). Il s'agit aussi bien d'emplois sur le marché ordinaire du travail qu'au sein d'un nouvel atelier protégé en informatique dans le secteur multimédia, qui sera proposé, dès que possible, par Autisme Luxembourg a.s.b.l.

La formation s'adresse à des jeunes atteints de troubles envahissants du développement qui ont effectué un certain parcours scolaire traditionnel mais pour lesquels des troubles importants dans la gestion de la communication interpersonnelle et des contacts sociaux sont venus parfois interrompre ce parcours. Ainsi, malgré des connaissances théoriques et un réel potentiel cognitif, ces jeunes ont des difficultés à réussir leur insertion socioprofessionnelle. Des secteurs porteurs d'emplois, tels que l'informatique et les technologies de l'information et de la communication (TIC), et plus spécifiquement la gestion électronique de données (GED) et l'archivage numérique, peuvent alors représenter une solution de choix dans leur parcours d'insertion professionnelle.

Dans ce contexte, l'atelier informatique d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. reçoit déjà un nombre croissant de demande de prise en charge de jeunes atteint du syndrome d'Asperger. La gestion électronique de données et l'archivage numérique correspondent donc particulièrement à leurs compétences spécifiques et représentent pour ce public cible en particulier, une perspective réelle de développement professionnel et de mise au travail. Une formation complémentaire en gestion électronique de données (GED) et en archivage numérique permet également d'améliorer l'adaptabilité professionnelle et l'employabilité de certains travailleurs salariés déjà au travail.

Le projet représente ainsi une offre de formation, de mise au travail ou de reconversion professionnelle dans des activités adaptées aux besoins du marché du travail et à l'évolution constante de la demande des clients. Il permet aux bénéficiaires de mobiliser et développer leurs compétences et leur talent, tout en leur assurant un épanouissement professionnel et personnel.

La formation vise à former aux nouveaux métiers de demain en tant que "opérateur de scanning" et "archiveur électronique" notamment au sein d'une unité de travail adapté en milieu protégé.

L'atelier de formation en GED est basé sur le principe de la formation par le travail (learning by doing). Cette formation s'articule, pendant 12 à 18 mois, sur la réalisation de travaux de numérisation de documents de clients externes. Ce lien direct avec les réalités techniques et commerciales permet de proposer au futur opérateur de scanning un apprentissage conforme à la réalité, que ce soit en milieu protégé ou dans une entreprise sur le premier marché du travail.

Durant la première phase de formation, un bilan d'évaluation des compétences est réalisé pour chaque participant, afin d'apprécier ses aptitudes générales ainsi que son niveau de connaissances spécifique des matières techniques requises. Un plan individuel de formation et d'accompagnement socioprofessionnel est alors établi qui comprend une formation théorique générale, un apprentissage des compétences et du savoir-faire de base, une formation intensive et une professionnalisation progressive par le travail en atelier, une évaluation régulière et un suivi continu du projet d'insertion professionnelle.

Le participant est donc ainsi intégré et accompagné progressivement dans le processus de travail. Des tâches de plus en plus complexes lui sont confiées, en fonction de l'évolution de ses compétences et de son

autonomie de travail. Il découvre ainsi l'ensemble des tâches que remplit un opérateur au sein d'une entreprise commerciale de GED, depuis le premier contact avec le client, jusqu'à la mise en réseau des données numérisées, en passant par le conditionnement et le transports des documents à numériser, la manipulation de documents délicats puis l'indexation et le classement des données.

En fin de formation, chaque stagiaire est accompagné dans la globalité de son parcours d'insertion socioprofessionnelle en vue de lui permettre de réaliser si possible une insertion professionnelle, soit dans un cadre protégé, soit sur le marché ordinaire du travail.

c) Insertion II (Jobcoaching)

L'opération 2014-15 vise notamment à poursuivre et consolider le projet 2011-2013 de jobcoaching.

On constate que, malgré l'acquisition de compétences sociales, scolaires et professionnelles, l'insertion professionnelle des étudiants et salariés handicapés atteints de troubles envahissants du développement sur le "premier" marché du travail reste très difficile en raison de multiples facteurs :

- La réticence des employeurs à engager une personne "différente" ou reconnue en tant que salarié travailleur handicapé ;
- La difficulté de mettre en valeur puis de transférer les compétences acquises en milieu protégé vers un cadre ordinaire de travail ;
- Les difficultés pour assurer au salarié travailleur handicapé en entreprise, une bonne organisation de son poste de travail ainsi qu'un soutien efficace dans la gestion de sa communication et de ses échanges professionnels avec ses collègues de travail ;
- La nécessité de gérer efficacement avec la personne atteinte d'autisme, les notions d'espace et de temps afin de renforcer ses performances et son autonomie au travail ;
- La difficulté d'assurer le soutien requis en cas de changement majeur dans la nature ou l'organisation des tâches de travail.

Le projet 2014-2015 vise essentiellement à consolider la mise en place du service "Jobcoaching" spécialisé dans l'insertion et le maintien sur le marché ordinaire du travail de personnes présentant des troubles envahissants du développement. Le service les accompagne tout au long de leur parcours d'insertion socio-professionnelle:

- il assiste lors de la recherche d'un stage en entreprise et d'un emploi sur le marché du travail;
- il sensibilise et informe les collègues et futurs collègues aux spécificités du travail avec une personne présentant des troubles envahissants du développement;
- il assure les relais nécessaires au profit d'une intégration optimale du bénéficiaire.

Ce projet a déjà permis en 2014, la réalisation une brochure à l'attention des employeurs potentiels sur les "good practices" en matière d'insertion professionnelle de personnes présentant des troubles envahissants du développement.

Pour assurer un accompagnement efficace, le jobcoach réalise essentiellement :

- des bilans de compétences des candidats ;
- des contacts avec les entreprises du secteur public et privé ;
- l'accompagnement et le suivi en entreprise des personnes bénéficiaires ;
- l'analyse des bonnes pratiques en matière d'insertion sur le marché ordinaire du travail de personnes et l'élaboration d'une brochure de synthèse des "good practices".

Le "jobcoach" est perçu comme un "interprète du social et du handicap" qui peut répondre aux inquiétudes et questions des employeurs et des collègues de travail du bénéficiaire. La prise en charge s'articule sur les étapes suivantes:

- détermination du groupe cible;
- recherche et prise de contacts avec des employeurs potentiels;
- stage d'initiation en entreprise non-rémunéré de courte durée (max. 3 mois);
- suivi auprès de l'employeur : le jobcoach aide l'employeur dans les formalités d'embauche et assiste le salarié handicapé dans les démarches administratives. Il assure le suivi de longue durée du travailleur et veille à prévenir toute situation préjudiciable à l'insertion professionnelle du bénéficiaire.

Ce projet favorise donc la pleine participation de la personne atteinte d'autisme dans notre société. Il vise ainsi à changer l'image déficitaire des personnes en situation de handicap qui prévaut dans notre société. Il renforce les chances de réussite de chaque projet d'insertion ainsi que la visibilité des exemples d'insertions professionnelles réussies, en milieu de

travail ordinaire, de personnes atteintes de troubles envahissants du développement.

En ce qui concerne la prolongation 2014-2015 du projet Jobcoaching, celle-ci permet au jobcoach de renforcer la prospection, la sensibilisation des employeurs et le réseau de contacts professionnels. Il s'agit particulièrement d'assurer la mise en place d'un maximum d'outils de sensibilisation et un élargissement du réseau des partenaires.

Les bénéficiaires du programme ont également besoin d'une attention soutenue sur le lieu de travail. L'encadrement assuré par le jobcoach doit être intensif et continu, surtout durant les premiers mois. Il s'agit non seulement d'insérer le salarié handicapé dans un cadre ordinaire de travail mais surtout de lui donner les moyens de gérer adéquatement tout changement au sein du nouveau cadre professionnel. La prolongation du projet "Jobcoaching" en 2014-2015 permet donc de poursuivre cette prise en charge personnalisée. Elle permet aussi au service de consolider la durabilité, la diversité et la qualité des actions menées afin de devenir un véritable service national de référence en la matière.

LE SERVICE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Service de Formation Professionnelle SFP accueille les jeunes à partir de 16 ans et leur propose une formation professionnelle afin qu'ils puissent intégrer, soit un de nos ateliers protégés soit le marché normal du travail. Après avoir fait un bilan des compétences de chaque candidat, un programme de formation individualisé est mis en place pour permettre non seulement l'acquisition et l'amélioration de compétences mais également une préparation à leur vie professionnelle future.

Le service a ouvert ses portes en 2007. Son implantation sur le même site que l'atelier protégé est un atout car cela permet d'offrir aux usagers une formation professionnelle proche du monde du travail.

Le SFP propose une formation professionnelle à des jeunes gens autistes qui ont terminé leur scolarité obligatoire ou qui ne trouvent pas de travail à cause de leur handicap.

Le service permet aux usagers de se familiariser avec les processus de travail qu'ils rencontreront dans nos ateliers, mais aussi d'accroître leurs compétences, leur autonomie, leur attitude et leur comportement au travail.

Le SFP peut accueillir jusqu'à 20 étudiants. La durée de cette formation professionnelle s'étend sur 2 à 3 années. La formation se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique.

- En ce qui concerne la partie pratique de la formation dans nos ateliers :

Pendant la première année l'étudiant a la possibilité d'évoluer dans cinq ateliers différents, dont deux plus approfondis et cela à raison de 3 jours par semaine. Les ateliers protégés à disposition sont les suivants :

- Atelier cuisine
- Atelier confiture
- Atelier jardinage
- Atelier papier
- Atelier imprimerie
- Atelier back office
- Atelier buanderie
- Atelier couture
- Atelier céramique à Esch-sur-Alzette

Le but de la première année est de leur offrir les possibilités de sonder leurs compétences et préférences dans des domaines de travail variés. Pendant la deuxième et la troisième année l'étudiant "se spécialise" en développant ses compétences dans deux ou trois ateliers au maximum. Des stages sur le premier marché du travail sont réalisables, si l'occasion se présente.

Après avoir évalué leurs compétences dans les différents processus de travail dans chaque atelier, nous nous efforçons d'augmenter leur niveau d'autonomie de travail moyennant des formations pratiques individuelles dans le cadre réel, mais aussi par des formations hors atelier.

- En ce qui concerne la partie de formation continue théorique :

Pendant toute la formation, des cours théoriques figurent au programme pendant 2 jours par semaine. Les groupes de travail sont des groupes le plus homogènes possible, c'est-à-dire que nous essayons de grouper les étudiants ayants des compétences similaires. Cela nous donne la possibilité de centrer l'apprentissage sur l'acquisition et le développement des compétences personnelles. Nous élaborons des plans individuels pour promouvoir les compétences et ainsi augmenter le niveau d'autonomie de la personne.

Pendant la partie théorique nous travaillons les compétences scolaires classiques à savoir : lecture, écriture, calcul, différenciation et attribution,

informatique, droits et devoirs, langues étrangères, capacités générales d'apprentissage et attitude de travail.

Les compétences globales à savoir : hygiène, nutrition, mobilité, conscience générale de son corps, orientation temporal et spatiale sont également enseignées. L'accent est mis sur les matières spécifiques en rapport avec l'autisme comme la communication, l'interaction sociale auxquelles nous portons une attention toute particulière.

Ces matières sont toutes adaptées à leurs compétences et mises dans un contexte pratique similaire aux situations qu'ils rencontreront éventuellement lors de leur vie professionnelle.

Le profil des compétences est un outil pédagogique qui permet non seulement de mieux orienter la personne dans son parcours professionnel, mais aussi à mieux adapter sa future place de travail dans nos ateliers protégés.

Pour les personnes orientées chez un employeur du premier marché de l'emploi, le profil de compétences représente un outil essentiel pour garantir une insertion réussie.

Vers la fin de sa formation au SFP nous accompagnons la personne concernée dans sa démarche d'obtention du statut de salarié travailleur handicapé ou du RPGH (revenu pour personnes gravement handicapées). La formation nous permet de mieux nous prononcer au sujet du profil de compétence du futur demandeur d'emploi et d'élaborer un avis détaillé dans le cadre de la procédure d'obtention du statut de salarié travailleur handicapé.

La formation offerte au SFP est reconnue au plan national. Il est donc d'autant plus important pour tout futur employeur (que ce soit un atelier protégé ou une entreprise privée au publique) d'avoir une image fidèle des compétences et des déficiences des futurs salariés travailleurs handicapés. Il s'agit donc d'analyser les compétences et déficiences jusqu'au dernier détail afin de dessiner un profil exact des aptitudes professionnelles de la personne autiste.

Après sa formation au SFP, nous offrons aux jeunes adultes différentes possibilités adaptées à leurs compétences : admission dans notre Centre de Jour spécialisé, un contrat de travail dans nos ateliers ou bien l'intégration au premier marché de l'emploi avec un suivi à l'emploi.

En 2014, les deux groupes de travail du SFP ont déménagé dans les nouveaux locaux à Beckerich.

Le groupe se compose de 6 à 7 étudiants par jour, qui sont accompagnés par deux encadrants.

Chaque trimestre, l'équipe prévoit une semaine de réflexion en interne (sans les étudiants) où le personnel du SFP évalue les progrès réalisés par les étudiants et fixe les objectifs pour le trimestre à venir : répartition des ateliers, évaluations individuelles, bilans annuels, élaboration du programme, formation interne….

En 2014, le SFP a accueilli 20 étudiants atteints de troubles du spectre de l'autisme. 4 stagiaires ont terminé leur formation, dont 3 personnes ont été embauchées comme salariés travailleurs handicapés dans nos ateliers protégés et 1 personne a été accueillie dans notre Centre De Jour spécialisé.

L'équipe se composait de quatre éducateurs diplômés.

LE CENTRE DE JOUR

Le Centre de jour spécialisé est un service d'activités de jour pour personnes qui ne sont pas en mesure d'exercer une activité professionnelle. Il accueillait en 2014 deux personnes à temps plein, et deux personnes à mi-temps fréquentant les ateliers. Il propose différentes activités occupationnelles (jeux, puzzle, …) socio-pédagogiques et thérapeutiques (stimulation basale, snoezelen, séances de musique, airtramp...) adaptées aux compétences, aux attentes et aux besoins de chaque usager considéré individuellement. Le groupe du CDJ fait régulièrement des sorties avec les usagers.

En 2014, l'encadrement était assuré par cinq éducateurs intervenant à temps partiel. L'équipe éducative a été renforcée par deux auxiliaires de vie début septembre 2014.

Pendant l'année 2014, le CDJ a fonctionné 5 jours sur 7, périodes de vacances comprises.

Les activités extérieures proposées aux usagers durant toute l'année étaient les suivantes :

- séances de natation à la piscine de Rédange (proposées une fois par semaine à trois usagers) ;
- séances d'hippothérapie à Brouch (Bricherhaff) ;
- sorties hebdomadaires.

QU'EST-CE QUE L'AUTISME ?

On parle de troubles du spectre de l'autisme (TSA) ou encore de troubles envahissants du développement (TED) : les difficultés éprouvées par les personnes atteintes d'autisme *envahissent [ndlr : peuvent envahir] toutes les sphères de leur développement, la perception, la motricité fine et globale, la socialisation, le langage réceptif et expressif* (Nathalie POIRIER et Catherine KOZMINSKI, « L'autisme, un jour à la fois », Ed. PUL-Chronique sociale, p33).

L'autisme est un trouble du développement complexe et durable qui se manifeste en principe au cours des trois premières années de la vie. Il touche environ un individu sur 160 (INSAR, 2009). Les garçons sont globalement plus affectés que les filles. Ainsi, on estime que l'autisme est au moins 3 à 4 fois plus fréquent chez les garçons que chez les filles.

Les manifestations autistiques couvrent un large spectre et concernent des personnes ayant un handicap intellectuel sévère ainsi que celles ayant un quotient intellectuel (QI) dans, ou au-dessus, de la moyenne.

La génétique des TSA est complexe et loin d'être totalement comprise. La compréhension de l'interaction entre facteurs génétiques et environnementaux exige encore des recherches intensives.

Globalement, les personnes souffrant de TED doivent surmonter diverses difficultés dans trois registres principaux :

- L'altération qualitative des interactions sociales
  - Pas de contact oculaire, pas de réaction aux mimiques faciales etc. ;
  - Incapacité à établir des relations avec les pairs et manque de conscience des autres ; le sujet ne cherche pas spontanément à partager ses plaisirs ou ses intérêts avec d'autres personnes ;
  - Manque de réciprocité sociale ou émotionnelle (par exemple, il cherche rarement du réconfort ou de l'affection, difficultés à contrôler ses émotions et son enthousiasme) ;
  - Absence ou abondance de paroles ;
  - Forte résistance au changement.

- L'altération qualitative de la communication verbale et non verbale
  - Retard ou absence totale de développement du langage parlé ;
  - Incapacité marquée à engager une conversation avec autrui (pointe du doigt pour montrer au lieu d'utiliser des mots) ;

    - Usage stéréotypé et répétitif du langage (écholalie : répétition inlassable de mots en dehors de tout contexte) et voix monotone (déficit de l'intonation, du rythme) ou langage idiosyncratique ;
    - Absence d'un jeu de « faire semblant » varié et spontané, ou d'un jeu d'imitation, utilisation inhabituelle des mots ou confusion entre le masculin « il » et le féminin « elle » ou mélange des pronoms personnels « je, moi, toi ».

- Le caractère restreint, répétitif et stéréotype des comportements, des intérêts et des activités
    - Préoccupation circonscrite à un ou plusieurs centres d'intérêts stéréotypés et restreints, anormale soit dans son intensité, soit dans son orientation ;
    - Adhésion à des habitudes ou à des rituels spécifiques ;
    - Maniérismes moteurs stéréotypés et répétitifs (par exemple, battements ou torsions des mains, se balancer d'avant en arrière, fixer du regard, …) ;
    - Anxiété, peur, incompréhension de son environnement.

Par ailleurs, on constate souvent la présence de désordres additionnels tels que :

- Des troubles métaboliques ;
- Des difficultés à traiter l'information sonore et visuelle (hypo- ou hypersensibilité) ;
- De l'épilepsie (fréquence 30 fois plus élevée) ;
- Des déficiences intellectuelles (de 30 à 50% des cas).

L'autisme ne se guérit pas. Il n'y a pas de traitement médical spécifique mais on peut cependant traiter un grand nombre de symptômes problématiques et limitants par des traitements thérapeutiques et des méthodes pédagogiques appropriées.

COMPTES ANNUELS 2014

Bilan au 31 décembre 2014

ACTIF	2014 €	2013 €
Actif immobilisé	**8.936.404,73**	**6.849.463,02**
Immobilisations incorporelles	3.087,73	8.688,09
Immobilisations corporelles	8.933.317,00	6.838.274,93
Immobilisations financières	-	2.500,00
Actif circulant	**2.288.924,16**	**2.473.368,37**
Stocks	63.259,75	59.051,42
Créances	1.132.966,77	1.324.995,21
Créances résultant de ventes et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	237.813,90	1.083.083,87
Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	895.152,87	241.911,34
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux	1.092.697,64	1.089.321,74
Comptes de régularisation	**2.464,66**	**7.979,32**
TOTAL ACTIF	**11.227.793,55**	**9.330.810,71**

PASSIF	2014 €	2013 €
Fonds associatifs et réserves	**1.411.772,54**	**1.391.864,07**
Fonds associatifs	78.247,67	78.247,67
Résultats reportés	1.313.616,40	1.268.399,31
Résultat de l'exercice	19.908,47	45.217,09
Subventions d'investissement en capital	**8.139.879,74**	**6.050.421,83**
Dettes	**1.676.121,27**	**1.882.110,11**
Dettes envers des établissements de crédit		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	598.891,81	786.403,87
dont la durée résiduelle est supérieure à un an	234.641,60	262.906,23
Acomptes reçus sur commande		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	40.496,25	18.746,25
Dettes sur achats et prestations de services		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	547.709,62	435.985,80
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		
Dettes fiscales	103.076,00	84.516,89
Dettes au titre de la sécurité sociale	147.083,75	233.873,60
Autres dettes		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	4.222,24	59.677,47
Comptes de régularisation	**20,00**	**6.414,70**
TOTAL PASSIF	**11.227.793,55**	**9.330.810,71**

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2014

CHARGES	**2014** **€**	**2013** **€**
Consommation de marchandises et de matières premières consommables	408.564,22	400.139,68
Autres charges externes	308.536,15	333.423,04
Frais de personnel		
- salaires et traitements	4.071.612,18	3.915.097,84
- charges sociales	600.855,14	567.908,07
Corrections de valeur		
- sur immobilisations incorporelles	5.600,36	5.600,36
- sur immobilisations corporelles	215.272,33	181.421,90
Autres charges d'exploitation	6.377,48	5.959,96
Intérêts et charges assimilées	7.133,01	4.351,49
Charges exceptionnelles	34.404,65	21.846,19
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	1.790,05	1.216,16
Résultat de l'exercice	19.908,47	45.217,09
TOTAL CHARGES	**5.680.054,04**	**5.482.181,78**

PRODUITS	**2014** **€**	**2013** **€**
Montant net du chiffre d'affaires	2.270.498,03	2.135.439,08
Variation de stock de produits finis	2.949,97	(366,45)
Autres produits d'exploitation		3.151.439,08
Dotations aux amortissements sur subventions d'investissements	177.998,02	143.112,98
Autres intérêts et produits assimilés	33.784,41	36.025,20
Produits exceptionnels	12.890,95	16.750,36
TOTAL PRODUITS	**5.680.054,04**	**5.482.181,78**

Autisme Luxembourg a.s.b.l.

Centre Roger Thelen
1, rue Jos Seyler
L- 8522 Beckerich

Tél: (+352) 266 233-1
Fax: (+352) 266 233-33

Ouvert : 8h-12h / 13h-18h

www.autisme.lu
administration@autisme.lu

- Atelier Graphisme / Impression digitale / Façonnage 266 233 42
- Atelier Cuisine 266 233 49
- Atelier Papier Recyclé 266 233 43
- Atelier Jardinage 266 233 44
- Atelier Entretien 266 233 45
- Atelier Confiture 266 233 49
- Atelier Céramique 265 503 92
  (116, rue de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette)

- TAKE AWAY à Beckerich : du lundi au vendredi 266 233 49

  - Plat du jour à emporter / Consultation du menu : www.autisme.lu
  - Sandwichs à la carte
  - Pains Surprise sur commande

AutismeLuxembourg